

Vente maison et paiement loyer

Par Pat1768, le 23/06/2012 à 04:34

Bonjour,

Nous sommes en cours de divorce. Une onc a ete prononcee. J'ai eu le domicile gratuitement et une pension.

Nous vendons la maison. Du coup je vais perds le benefice du domicile gratuit. L'argent sera certainement bloque jusqu'au divorce.

Ca n'arrivera que dans deux ans (alteration du lien conjugale).

Puis je demander au juge d'augmenter le montant de ma pension pour couvrir tout ou partie des frais de ma location ?

Puis je conserver les meubles qui m'ont ete attribues dans l'onc ?

Merci beaucoup!